

CORONAVIRUS : PUBLI-TOPEX VOUS TIENT INFORMÉS

Mis à jour le 1^{er} avril 2020

INFORMATION SUR LES FORMATIONS DANS LE CONTEXTE DU STADE 3 DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

Les mesures de confinement mises en place pour lutter contre la pandémie ont amené Publi-Topex à reporter les formations programmées depuis le 15 mars et ce, jusqu'à la fin du mois d'avril. Huit sessions sont concernées (*).

Publi-Topex maintient donc les formations programmées après la fin du confinement, annoncée à ce jour fin avril.

La formation « **Géofoncier V2** » est dispensée depuis dix jours sous forme de webinaires, prévus pendant une quinzaine de jours encore pour les personnes qui étaient inscrites aux sessions programmées par Publi-Topex. Ces dernières sont contactées par mail par la société Géofoncier.

Pour la formation « **La copropriété au regard de la loi Elan et de l'ordonnance du 30 octobre 2019** », un projet de modules est à l'étude avec les formateurs pour les sessions programmées initialement en avril. Nous vous tiendrons informés dès que le projet aura abouti.

Nous restons évidemment vigilants quant aux informations que nous pourrions recevoir du gouvernement, en particulier du ministère des Solidarités et de la Santé.

Nous envisageons bien entendu, suivant les cas, un remboursement de vos inscriptions ou une adaptation tarifaire, mais cela risque de prendre un peu de temps compte tenu de la désorganisation du fonctionnement de la société due à la pandémie.

Merci pour votre compréhension.

(*) Formation « **CYCLE ACTE FONCIER – Propriété des personnes publiques, domanialités, délimitation, cas pratiques** », sessions du 18 mars à Nice et du 8 avril à Villefontaine.

Formation « **La copropriété au regard de la loi Elan et de l'ordonnance du 30 octobre 2019** », sessions des 8 et 9 avril à Mérignac, du 8 avril à Orléans, du 29 avril à Aix-en-Provence, Montpellier et Toulouse.

*Les formations programmées à partir du 1^{er} mai sont à nouveau accessibles sur le site de réservation.
Vous pouvez vous inscrire aux sessions de votre choix.*

[CLIQUEZ ICI >>](#)